



## plainte abusive ou double immatriculation

Par **jeanmac**, le **21/09/2009** à **08:57**

Madame, Monsieur,

Mon père s'est vu accusé d'un accrochage routier avec délit de fuite. La victime et un témoin ont relevé l'immatriculation qui correspond avec celle du véhicule de mon père. Cependant mon père (85 ans) était chez lui en compagnie de ma soeur chez qui il vit, ma soeur était de repos ce jour là de son service d'infirmière et nous sommes donc certains que mon père n'a pas pris son véhicule.

Quels sont les recours ? Nous avons demandé une confrontation avec la plaignante qui n'a pas reconnu formellement mon père (mais un homme âgé aux cheveux blancs) et a indiqué que le véhicule était gris ( celui de mon père est vert). Le gendarme a constaté que le véhicule de mon père n'avait aucun impact à l'arrière capable de justifier les dégâts sur la portière de la plaignante.

Malgré cela, l'assurance de mon père considère celui-ci comme l'auteur délit.

Mais nous sommes inquiets si un véhicule porte le même numéro d'immatriculation (cas d'un accident plus grave !!) pouvons nous alerter les services légaux ( ex: Procureur de la république) ?